

Pa'Had David

Haazinou



Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haim Pinto zatsal

« Yéchouroun, engraisé, regimbe. Tu étais trop gras, trop replet, trop bien nourri ; et il abandonne le D.ieu qui l'a créé. » (Dévarim 32, 15)

Je connais des gens qui, tant que leur situation pécuniaire était instable, ressentaient leur dépendance vis-à-vis du Saint béni soit-Il, mais, dès qu'il leur a accordé la richesse, se sont malheureusement éloignés de Lui, au lieu de L'aimer encore davantage et d'être reconnaissants pour Son immense bonté. Car, depuis le départ, ils n'étaient pas attachés à la Torah, aussi, dès qu'ils furent confrontés à l'épreuve de la richesse, ils se laissèrent aveugler. Par contre, l'homme plongé dans l'étude de la Torah peut être assuré que l'argent, l'or et les autres attraites de ce monde ne le détourneront jamais de celle-ci et de l'Éternel.

L'une des dix épreuves auxquelles Avraham fut soumis fut celle de quitter sa famille et son lieu natal. Toutefois, elle fut accompagnée par la promesse divine selon laquelle il deviendrait ainsi célèbre et aurait une grande descendance. Dans de telles conditions, qui n'aurait pas obtempéré ? Établissons une comparaison entre cette épreuve et celle à laquelle fut confronté son neveu, Loth. Lui aussi partit avec le patriarche et s'arracha de ses racines, mais, contrairement à ce dernier, il ne reçut aucune promesse divine en retour. À cet égard, la difficulté semble a priori bien supérieure. Pourquoi donc la Torah ne fait-elle pas également l'éloge de Loth, qui sut faire face à une si grande épreuve ?

Je propose d'expliquer comme suit. Certes, Loth partit en même temps qu'Avraham, mais il le fit dans son intérêt personnel. En effet, lui-même pauvre, il constata que son oncle quittait le pays sur l'ordre de l'Éternel et accompagné de Ses considérables bénédictions. Certain qu'elles se réaliseraient, il désirait lui aussi en profiter. Par ailleurs, Avraham était riche et Loth voulait avoir une part dans sa fortune. C'est pourquoi il décida de partir avec lui. Ceci ne représentait donc nullement une épreuve de son point de vue ; au contraire, il se réjouissait à la pensée des intérêts personnels qu'il en tirerait.

Quant à Avraham, son épreuve était de taille. L'Éternel lui avait formulé de nombreuses promesses, mais

maskil LéDavid

Accomplir les mitsvot avec joie



désirait, par ce biais, le tester : se plierait-il à Son ordre en raison de celles-ci ou dans un esprit désintéressé, dans l'unique but de Le contenter ? Or, le patriarche surmonta cette épreuve, comme le souligne le verset « Avraham partit comme le lui avait dit l'Éternel » (Béréchit 12, 4).

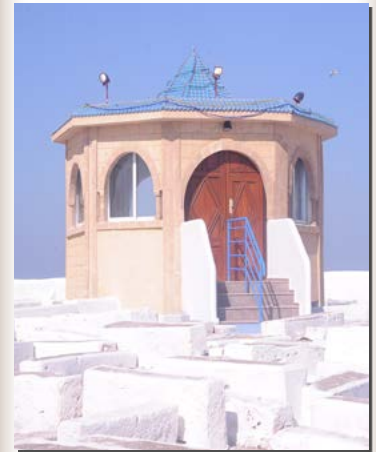
Dès lors, nous comprenons le revirement des sentiments de Loth à l'égard d'Avraham. Au départ, il entretenait une relation amicale avec lui. Mais, par la suite, il se détacha de lui et devint un impie, comme le laisse entendre le verset « Loth se dirigea du côté oriental (*mikédèm*) » (Béréchit 13, 11), ainsi commenté par Rachi : « Il se sépara de Celui qui est antérieur (*kadmon*) au monde. Il dit : "Je ne veux ni d'Avraham, ni de son D.ieu." » Comment expliquer cette soudaine animosité de Loth vis-à-vis de son oncle ? Comment alla-t-il à l'autre extrême, au lieu d'être influencé par la crainte de D.ieu d'Avraham, auprès duquel il se trouvait ?

La réponse se trouve dans le traité Avot : « Tout attachement qui dépend d'un élément [externe], lorsque l'élément disparaît, l'attachement disparaît. » (5, 16) Or, l'attachement de Loth à Avraham avait pour unique but de jouir de sa richesse, aussi, dès que cet objectif fut atteint, cet attachement disparut. C'est pourquoi Avraham dit à Loth : « De grâce, sépare-toi de moi » (Béréchit 13, 9), autrement dit, puisque ton unique intention était de t'enrichir, à présent que tu as obtenu ce que tu désirais, tu n'as plus besoin de rester à mes côtés. Par ailleurs, du fait que Loth ne recherchait nullement la proximité d'Avraham pour bénéficier de son influence positive, il ne progressa pas et, au contraire, ne fit que déchoir au plus bas niveau.

Un nanti me proposa une considérable somme d'argent grâce à laquelle je pouvais assurer le bon fonctionnement de mes institutions durant des dizaines d'années. Mais il me posa une condition : participer au mariage de son enfant. Quand j'entendis que la célébration ne serait pas conforme à l'esprit de la Torah, je refusai fermement. Il fut très surpris et je lui affirmai que, pour rien au monde, je ne serais prêt à enfreindre les lois de la Torah. Car il nous incombe d'être intransigeants dans notre service divin.

13 Tichri 5783
8 octobre 2022

1259



Hilloulot

Le 13 Tichri, Rabbi Akiva Eiger

Le 13 Tichri, Rabbi Chaoul Adadi

Le 14 Tichri, Rabbi Yossef Tsvi Douchinsky, président du Tribunal rabbinique orthodoxe

Le 14 Tichri, Rabbi Bentsion Brouk, Roch Yéchiva de Novardok

Le 15 Tichri, Rabbi Yaakov Chimon Matlon, président du Tribunal rabbinique sépharade de Jérusalem

Le 15 Tichri, Rabbi Yaakov Moché Kramer, le Tsadik de Kfar Guidon

Le 16 Tichri, Rabbi Moché Zakhout, auteur du *Choraché Hachémot*

Le 16 Tichri, Rabbi Tsvi Hirsh Shapira, auteur du *Beer Lé'haï Roï*

Le 17 Tichri, Rabbi Moché 'Hazan, auteur du *Nézer Hakodech*

Le 18 Tichri, Rabbi Na'hman de Breslev

Le 18 Tichri, Rabbi Chalom Cohen, auteur du *Nahar Chalom*

Le 19 Tichri, Rabbi Eliahou, le Gaon de Vilna

Le 19 Tichri, Rabbi Altar Mazouz, auteur du *Em Habanin Smé'ha*





PAROLES DE TSADIKIM

Perles de Torah sur la paracha
entendues à la table de nos Maîtres

L'heureuse directive du 'Hafets 'Haïm

Un Juif aisé et craignant D.ieu loua une forêt auprès d'un propriétaire foncier, afin de couper du bois et de le vendre. Mais, quand venait le mois d'Élou, il cessait de travailler pour voyager à Radin et profiter de la proximité du 'Hafets 'Haïm et des hommes étudiant à sa *Yéchiva*. Il y restait jusqu'à la clôture de Kippour.

Une année, entre Roch Hachana et Kippour, il fit part de son souci au Sage : il tirait son gagne-pain du commerce du bois et avait loué cette forêt pour une période de vingt ans. Il s'était construit une demeure près de l'endroit et avait établi une scierie à proximité. Il débitait le bois en poutres polies qu'il vendait avec un grand bénéfice. Or, voilà que son propriétaire avait soudain décidé de vendre cette forêt à un tiers. Prétendant que leur contrat était terminé, il avait déposé plainte contre lui. Le jugement devait avoir lieu à 'hol hamoed Souccot. Aussi désirait-il que le 'Hafets 'Haïm lui donne une bénédiction pour qu'il soit acquitté.

« Où aura lieu le jugement ? demanda le Sage.

– Dans la ville de Pinsk, répondit l'homme.

– Dans ce cas, tu dois immédiatement retourner chez toi, lui enjoignit le 'Hafets 'Haïm. Tu dois rester près de l'endroit où le jugement se déroulera et t'y préparer.

– Comment puis-je m'y préparer ? J'ai déjà loué les services d'un avocat et les arguments sont clairs. La meilleure préparation que je puisse faire pour ce jugement est de rester ici, de m'élever spirituellement près de vous et de recevoir votre *brakha*. Ma maison se trouve à la lisière de la forêt, loin de toute habitation. Si j'y retourne, je n'aurai pas de *minian* pour le jour de Kippour !

– Tu dois tout de suite voyager pour rejoindre ta demeure ! trancha le *Tsadik* »

Le cœur brisé, le Juif obtempéra. La nuit tomba et l'obscurité s'installa. Une violente pluie aggrava encore son humeur.

Soudain, de forts coups retentirent à sa porte. Des voix désespérées demandèrent qu'on leur ouvre la porte. Quatre hommes dégoulinant d'eau racontèrent qu'ils étaient sortis pour se promener dans la forêt, quand ils furent surpris par une tempête puissante ; ils tombèrent dans des fosses et s'enfoncèrent dans la boue. Enfin, ils aperçurent une lumière au loin et furent soulagés de trouver un abri. Le Juif s'empressa de prendre leurs manteaux pour les mettre à sécher, alluma le feu dans la cheminée, réchauffa de l'eau et leur offrit un repas.

Quand ils eurent retrouvé leurs esprits, ils engagèrent la conversation avec leur hôte et s'intéressèrent à sa situation personnelle. Que faisait-il là, à la lisière de la forêt ?

Il leur raconta alors son métier et ce qui lui était récemment arrivé – le transfert de propriété de la forêt et les machinations du nouvel acquéreur. Ils partagèrent sa peine et l'encouragèrent en lui disant que la vérité apparaîtrait sans doute au grand jour. Il leur exprima alors son scepticisme à ce sujet et dit, en souriant : « Il n'y a rien d'évident quand un propriétaire foncier porte plainte contre un Juif... »

À 'hol hamoed Souccot, le jugement eut lieu. Quelle ne fut pas la surprise du Juif de reconnaître le juge : il s'agissait de l'un des quatre hommes qu'il avait accueillis chez lui, le soir de la tempête. Il va sans dire qu'il lui donna raison, bien qu'il s'agît d'un propriétaire foncier qui cherchait à priver un Juif de son gagne-pain. (*Mayim 'Haïm*, Hafets 'Haïm)



GUIDÉS PAR La émouna

Étincelles de émouna
et de bita'hon
consignées parle Gaon
et TsadikRabbi David
'Hanania Pinto chelita

Torah et littérature

Au cours de l'un de mes voyages de New York à Francfort, était assise près de moi une femme qui, tout au long du voyage, d'une durée de plusieurs heures, resta plongée dans la lecture d'un roman qui paraissait passionnant.

Les expressions de son visage laissaient deviner qu'il était riche en rebondissements. Elle souriait parfois à cause d'un revirement de situation, d'autres fois, paraissait très tendue. Elle était tellement plongée dans cette intrigue, impatiente d'arriver à la fin, qu'elle ne s'arrêta même pas pour goûter au repas servi par le personnel de bord.

Lorsque le long voyage prit fin et que l'avion atterrit à l'aéroport de Francfort, elle en était aux dernières pages de son roman, après quoi elle se leva, le laissant sur son siège, derrière elle. Très étonné, je crus à un oubli de sa part et le lui signalai aussitôt, dans le but de restituer un objet perdu, l'une de nos *mitsvot*. « C'est sans importance », me répondit-elle en se retournant un instant, pour ensuite se diriger vers la sortie comme si de rien n'était.

Pourtant, je me fis la réflexion qu'au cours de son voyage, il était évident que cette femme avait tiré un grand plaisir de la lecture de cet ouvrage. Pourquoi, dans ce cas, était-elle prête à le jeter à la poubelle, une fois celle-ci terminée ? En outre, si elle l'avait tellement apprécié, pourquoi n'en avait-elle pas fait profiter une connaissance ?

Peut-être n'est-ce dans le fond pas si étonnant, vis-à-vis d'une fiction qui était en fait un tissu de bêtises et de vanités. Après en avoir pris connaissance, même un non-Juif, qui n'est pas doté d'une âme supérieure, en est las. À l'inverse, un homme qui lit des paroles de sagesse et de vérité en jouit et en tire satisfaction, si bien qu'après avoir terminé sa lecture, il a hâte d'en faire profiter son entourage.

Combien, à plus forte raison, un Juif ayant le mérite d'étudier la Torah, qui représente la vérité unique et dont les paroles sont si douces, ressentira-t-il le besoin de partager ce plaisir avec ses proches ! En particulier, lorsqu'un Juif trouve de nouvelles interprétations ou comprend un point sur lequel il avait buté, il voudra que d'autres en profitent avec lui. Car la Torah est la vérité éternelle, une vérité qui apporte à l'homme un immense plaisir qu'il ne souhaite que prolonger.



DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Méditer sur les bontés divines et les reconnaître

« Seul l'Éternel le dirige et nulle puissance étrangère ne le seconde. » (Dévarim 32, 12)

Le Ben Ich 'Haï explique longuement que ce verset se réfère aux temps futurs, où la royauté divine dominera le monde entier de manière exclusive et absolue. Quand cette ère viendra, l'ensemble de la réalité se modifiera radicalement, si bien que tous les hommes constateront de leurs propres yeux la conduite de l'Éternel, qu'ils reconnaîtront unanimement comme l'unique Maître et Roi de l'univers.

Dans les Hagiographes, il est écrit qu'à ce moment-là, le royaume de l'impiété sera détruit. Par ailleurs, le peuple juif n'aura pas besoin de s'atteler à la construction du troisième Temple, qui descendra tout prêt du ciel et, à ce moment-là, la royauté divine se révélera dans toute sa splendeur. Tous reconnaîtront que le Saint béni soit-Il est le seul à diriger le monde. Enfin, la bénédiction sera si abondante et générale que le loup et la brebis pourront coexister et que nul homme ne cherchera à lutter contre son prochain, comme il est dit : « Un peuple ne tirera plus l'épée contre un autre peuple et on n'apprendra plus l'art des combats. » (Yéchaya 2, 4)

D'après nos Sages (Kétouvo 111b), l'Éternel déversera une bénédiction telle sur la terre que, dès qu'on placera une graine dans la terre, elle produira du pain prêt à la consommation. Dès qu'on plantera une graine de lin, on obtiendra un habit prêt à être porté. Quand on placera un raisin dans le coin de sa maison, il se transformera immédiatement en un tonneau plein de bon vin. Dans notre situation actuelle, il nous est difficile de concevoir une telle réalité.

Pour être en mesure de croire aux déclarations de nos textes concernant les temps futurs, nous devons, dès à présent, nous efforcer de percevoir la conduite divine, dissimulée dans le monde. Si nous croyons et ressentons de tout notre être que seul D.ieu maintient et dirige le monde, il nous sera bien plus aisé d'accorder du crédit à tous les phénomènes miraculeux qui auront lieu à la fin des temps, lorsque la royauté divine sera incontestable.

Cependant, le mauvais penchant, rusé, cherche tous les moyens pour encourager l'homme à prendre la corde par les deux bouts. Il lui souffle de croire en D.ieu et, parallèlement, entretient son désir pour les vanités terrestres. Or, il doit savoir qu'il a tout intérêt à s'habituer à placer son entière confiance en l'Éternel dès à présent. En effet, dans les temps futurs, le mauvais penchant disparaîtra du monde et il ne sera plus possible d'adhérer simultanément au matériel et au spirituel. Aussi, s'il désire avoir le mérite, le moment venu, d'assister à la révélation de la royauté divine, il lui incombe de se travailler dans ce sens dans ce monde. En renforçant de cette manière son lien avec la Torah, il aura droit au repos éternel et à la formidable bénédiction des temps futurs.

LE CHABBAT

Les repas du Chabbat



1. On s'efforcera de ne pas attendre trop longtemps entre l'ablution des mains et la bénédiction de *hamotsi*. Mais, si c'est impossible, par exemple dans le cas où les assistants sont nombreux, cela n'est pas considéré comme une interruption. Toutefois, il est recommandé de donner deux petits pains à chacun d'entre eux pour qu'il puisse y réciter la *brakha* tout seul, peu après s'être lavé les mains.

2. Une fois que tous ont pris place, on prendra les deux '*halot* dans ses mains et les placera dos à dos. Puis on récitera la bénédiction de *hamotsi* en ayant l'intention d'acquitter toutes les personnes présentes qui, elles aussi, penseront à s'acquitter de cette *mitsva*. Les deux '*halot* en main, on pratiquera une incision sur l'une d'elles. Il est souhaitable de la tremper dans un peu de sel. On veillera à ne pas parler avant d'avoir avalé un morceau.

On tient en main les deux pains et on fait une incision sur l'un d'eux parce que, dans le désert, nos ancêtres ramassaient une double portion de manne le vendredi, mais n'en utilisaient qu'une ce jour-là, tandis qu'ils conservaient l'autre pour le lendemain, le Chabbat matin.

3. Certains ont l'habitude de pratiquer l'incision sur le pain situé au-dessus, d'autres sur celui placé en dessous. Dans ce dernier cas, il est recommandé de placer ce pain plus près de soi que celui qui est en haut. Les achkénazes font l'incision sur le pain d'en dessous le vendredi soir, et sur celui d'au-dessus le Chabbat matin.

4. Dans le *Choul'han Aroukh* (274b), il est écrit que, le Chabbat, c'est une *mitsva* de couper une grande tranche de '*hala* qui suffira pour l'ensemble du repas. Bien qu'en semaine, on ne se conduise pas ainsi, car on aurait l'air d'un glouton, lors du jour saint, ce geste atteste au contraire de l'importance que revêt la *mitsva* de se délecter.

5. Même si tous les assistants ont une petite '*hala* devant eux, ils n'y goûteront pas avant que celui qui a prononcé la bénédiction ait mangé un morceau de la grande '*hala*. Il leur en distribuera ensuite également pour les acquitter de l'obligation du « double pain ». Toutefois, si chacun a deux petites '*halot*, il sera permis d'en manger avant celui qui coupe les deux grandes.

6. On se gardera de jeter le pain aux assistants, car on manquerait ainsi de respect envers celui-ci. Si on n'arrive pas jusqu'à leur place, on peut le jeter légèrement au-dessus de la table pour qu'il leur parvienne. Si cela ne suffit pas, on le leur transmettra par le biais d'un tiers. De même, on évitera de poser le pain dans la main de son destinataire, le Chabbat comme en semaine, car c'est une coutume de deuil ; le Chabbat, on ne le fera pas même pour un endeuillé.

7. Les trois repas de Chabbat, on a l'obligation de manger du pain, en quantité supérieure à un *kabétsa* (environ 54 grammes), afin que ce soit considéré comme un repas régulier, et non pas comme une simple collation. S'il est difficile à quelqu'un de manger cette quantité de pain, il prendra au moins un *kazait* (27 grammes), mais, dans ce cas, il se lavera les mains sans réciter la bénédiction de *al nétilat yadayim*.



en souvenir du JUSTE

**Rabbi Yossef
Moché Adès
zatsal**

La naissance de Rabbi Yossef Adès, dans une famille de Sages et d'érudits, s'inscrit dans la noble lignée de la famille Adès.

Il hérita de son père, Rabbi Yaakov, la merveilleuse tradition de diffuser la Torah, tout en se distinguant par une humilité et une piété personnelles et authentiques, combinées à une exceptionnelle assiduité en Torah, dont il donna un remarquable exemple à ses disciples.

Sa brillante personnalité rayonnait sur ces derniers, pour lesquels il se sacrifiait pleinement. Un *Roch Yéchiva* souligna à son sujet qu'il a introduit dans la *Yéchiva* le concept d'amour paternel pour les élèves. D'ailleurs, nombre d'entre eux avaient le sentiment qu'il s'intéressait à eux et à leur vie personnelle à toute heure de la journée et se souciait de leurs manques, spirituels comme matériels.

L'univers de Rabbi Yossef Adès reposait sur trois piliers, auxquels il était attaché

de toutes les fibres de son être. L'étude de la Torah était sa raison d'être, sa prière pure perçait et remuait les cieus et la plupart de ses actes de bienfaisance demeurèrent inconnus.

Dès sa jeunesse, il se distingua par sa constance dans l'étude à la *Yéchiva* « Porat Yossef », où on avait l'habitude de le voir penché sur ses livres de Guémara jusqu'à une heure très tardive, après que les derniers étudiants avaient déjà quitté le *beit hamidrach* pour aller dormir.

Il n'est pas fortuit que Rabbi Beinouch Finkel *zatsal*, l'un des *Raché Yéchiva* de Mir, affirma au sujet de Rabbi Yossef Adès que l'ensemble de sa conduite et de ses gestes constitue un véritable livre de morale vivant, le meilleur qui puisse être étudié pour en retirer des leçons de morale pratiques.

Il s'éloignait tellement des plaisirs de ce monde qu'il ne buvait presque que de l'eau chaude et purifiée. Il ne goûta presque jamais à des boissons sucrées et plaisantait au sujet du thé et du café en disant : « Méfiez-vous des colorés ! »

Soulignons ici que, dès qu'il décidait d'adopter une conduite sainte, il y persistait tout au long de sa vie. En outre, il considérait avec la plus haute estime les coutumes des anciens et luttait contre tous ceux qui cherchaient à s'en détourner, au profit de nouvelles théories.

Dès que Rabbi Yossef avait un moment de libre, où il n'étudiait pas la Torah, il se vouait à la charité, aussi bien vis-à-vis des vivants que des morts. Ses

élèves, qui le considéraient comme un père, savaient qu'il se préoccupait de leurs moindres besoins et était prêt à parcourir des kilomètres en leur faveur, exactement comme pour ses propres enfants.

De nombreux foyers furent fondés grâce à son dévouement. Il accompagnait le *ba'hour* chez le père de la *kala*, comme s'il était une partie officielle du *chidoukh*. Bien souvent, il s'engageait à verser de très grandes sommes, afin de mener les choses à leur aboutissement.

Si on a l'habitude de plaisanter en désignant le *chadkhan* par l'expression « *chéker dover kessef notel* » (qui dit des mensonges et prend de l'argent), correspondant aux initiales de son titre, concernant Rabbi Yossef, celui-ci avait un tout autre sens : « *chéva'him dover kessef noten* » (qui dit des louanges et donne de l'argent).

L'injonction de nos Sages « Prépare-toi, dans le couloir, à entrer dans le palais » était la ligne directrice de son existence. Toutes ses conduites tournaient autour de ce principe. Il n'acheta jamais d'appartement, mais resta en location toute sa vie, afin de bien se souvenir que ce monde n'est qu'éphémère.

À la fin de sa vie, sa santé se dégradait beaucoup. Le 19 Tichri, au beau milieu de *'hol hamoèd*, avec l'entrée du Chabbat, il rendit son âme au Créateur, après avoir vécu exactement soixante-neuf ans. Car « le Saint béni soit-Il remplit les jours des Justes, jour pour jour et mois pour mois ». Il rejoignit les sphères célestes en laissant derrière lui une descendance droite et bénie.

**Désirez-vous donner du mérite au grand nombre
en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire
Pa'had David dans votre quartier ?**

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui,
à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

**Pour recevoir quotidiennement
des paroles de Torah**

prononcées par notre Maître,

l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003

Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître
l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé
des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour
le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et
des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme
revivra !